

## Le Parc naturel régional du Vexin français

### *Caractéristiques du territoire*

Situé au Nord-Ouest de l’Ile-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français s’étend sur 71 062 hectares (périmètre classé) et rassemble 99 communes des départements du Val-d’Oise et des Yvelines (79 dans le Val d’Oise, 20 dans les Yvelines), cinq villes-portes (Limay, Meulan, Issou, la Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d’agglomération de Mantes-en-Yvelines) et neuf communautés de communes.

Le Vexin français, territoire reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel et bâti, est un vaste plateau calcaire parcouru d’amples ondulations et ceinturé de cours d’eau (l’Oise, l’Epte et la Seine). Ouvert aux influences à la fois maritimes et continentales, il présente une variété de milieux naturels (coteaux et pelouses calcaires, terrasses alluviales, forêts, zones humides...) où s’épanouissent une flore et une faune riches et diversifiées, rares et souvent protégées.

Depuis 1995, le Parc a engagé des actions de préservation de ces milieux à l’équilibre fragile et mène des actions en faveur d’un développement économique local harmonieux car le territoire compte également 3 000 entreprises soit 22 000 emplois à maintenir et à développer dans une démarche de développement durable, tout comme l’agriculture qui reste une actrice essentielle de l’économie du territoire.

Le Vexin français recèle des trésors d’architecture comme le Domaine de Villarceaux ou le Château de la Roche-Guyon ainsi que de nombreux sites chargés d’histoire (le site de Genainville, la Chaussée Jules César, etc). Activité reine, la randonnée est le meilleur moyen de découvrir l’architecture typique des villages et les variations de lumière sur les paysages qui ont tant inspiré les Impressionnistes.

Le Parc naturel régional du Vexin français, signataire de la Charte européenne du tourisme durable, encourage et accompagne la création de nouvelles structures d’accueil dont les gîtes et les chambres d’hôtes (actuellement le territoire compte 64 chambres d’hôtes, 42 gîtes ruraux, 7 gîtes de groupes) afin de concilier la découverte de son territoire et son développement.

### *Un outil pour la réalisation d’un projet territorial : la Charte du Parc*

Territoire rural au patrimoine remarquable mais fragile, le Parc s’organise autour d’un projet devant assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement. Ce projet est inscrit dans une Charte de territoire, qui en détermine les orientations et les mesures permettant de le mettre en œuvre. La Charte (renouvelée en 2008) traduit ces enjeux en trois axes principaux, chacun décliné en orientations qui servent de fil conducteur à une stratégie opérationnelle :